



## Message important: programme matières organiques

### Lancement du programme

La collecte des matières organiques arrive à grand pas et la municipalité de Lac Tremblant Nord sera prête pour la première collecte le 20 mai 2019. Nous travaillons sur ce projet depuis le printemps 2018 pour que nous puissions nous conformer à la nouvelle réglementation concernant les matières organiques. D'ici 2020, il sera interdit sur tout le territoire du Québec d'enfouir des matières organiques. Voici les raisons pour lesquelles c'est important.

***Dans sa Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR), le gouvernement a indiqué son intention de faciliter la récupération et la valorisation des matières organiques. En effet, lorsqu'elles sont enfouies, les matières organiques en décomposition entraînent des risques de contamination par le lixiviat et génèrent du méthane, un puissant gaz à effet de serre (GES). Il importe donc de valoriser progressivement la plus grande quantité possible de matières organiques, par traitement biologique, épandage ou autrement. Les matières organiques récupérées et traitées dans le but d'en faire du compost peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de sols et à la fertilisation des plantes (azote, phosphore et potassium).***

(Source: <http://www.environnement.gouv.qc.ca/matieres/valorisation/lignesdirectrices/compostage.pdf> )

En travaillant avec la MRC des Laurentides, le but de ce programme est de réduire les déchets ultime à 4%.

<http://www.traindeviedurable.com/matieres-organiques/>

**45% matières organiques**

**37% recyclable**

**14% écocentre**

**4% ultime**

Nous avons commandé des bacs bruns de 240 litres que nous placerons où nous avons les bacs semi-enfouis pour le recyclage et les poubelles. Les gens ayant la collecte à la maison recevront un bac de 80 litres qu'ils placeront au chemin les jours de collecte. Un dépliant avec les dates de collectes était inclus avec votre compte de taxe pour 2019. Vous pouvez aussi retrouver l'information sur le site web au bas de cette page. Pour les riverains et les gens de Tranquillité, vous aurez à disposer de vos matières organiques dans les bacs communautaires comme c'est le cas maintenant avec vos déchets et matières recyclables.

Nous souhaitons grandement que tous les citoyens et citoyennes participent à cet effort collectif pour le bien de notre communauté, le Québec et notre planète.

La livraison des bacs pour ceux avec collecte à la maison se fera le 8 mai, 2019.

Pour les riverains des lacs Tremblant et Bibite vous pourrez passer prendre vos bacs à la marina de PLTN à partir du 11 mai, 2019. Pour les gens de Tranquillité, les bacs vous seront livrés vers le 11 mai, 2019.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 819 425-8154

Vous pouvez aussi consulter le site: [www.traindeviedurable.com](http://www.traindeviedurable.com)